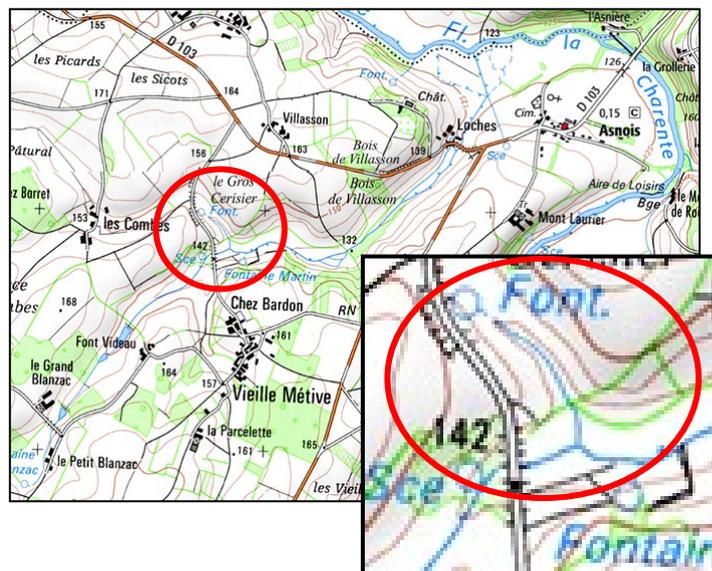


RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE DE LA FONTAINE DU BLANZAC A ASNOIS (86250)



Deux nouveaux propriétaires du secteur amont de La Fontaine du Blanzac (liste 2), ou l'on recense 3 sources principales, désireux de **se mettre en conformité**, tout en restaurant le site, nous ont sollicités et une convention de partenariat a été signée pour la **réalisation de travaux hydromorphologiques sur un linéaire de 410m** (recharge en granulats, création de banquettes granulométriques, diversification des habitats, création de 4 passages à gué/abreuvoir, d'un abreuvoir, suppression d'une réserve d'irrigation et plantations).

En effet, dépourvu de ripisylve et tres fortement dégradé par le piétinement des bovins pendant de nombreuses années, **le lit mineur n'était presque plus identifiable** et l'eau s'épandait sur une largeur de plus de 4m par endroit.



Maître d'ouvrage : CC du Civraisien en Poitou

Période de réalisation et durée des travaux : du 13 au 26 septembre 2021 (13 jours)

Présentation des objectifs :

D'une manière générale, l'objectif est de réaliser des travaux hydromorphologiques, visant à restaurer la biodiversité, c'est-à-dire :

- Restaurer la libre circulation des organismes vivants et le transport sédimentaire,
- Diversifier les habitats pour augmenter la biodiversité aquatique ;
- Recréer des séquences de faciès ;
- Augmenter la sinuosité dans le lit mineur ;
- Limiter l'impact lié au piétinement ;
- Supprimer une ancienne réserve d'irrigation ;
- Créer 4 passages à gués servant d'abreuvoirs, tout en limitant l'impact du passage des engins agricoles dans l'eau et 1 abreuvoir ;
- Préserver la souche d'écrevisse à pieds blancs présente dans le cours d'eau ;
- Communiquer sur les engagements de la collectivité de tendre vers le Bon Etat Ecologique de la vallée de La Charente et de ses affluents et sensibiliser sur des travaux d'aménagement visant à restaurer la biodiversité.





Avant / Après renaturation (partie aval)



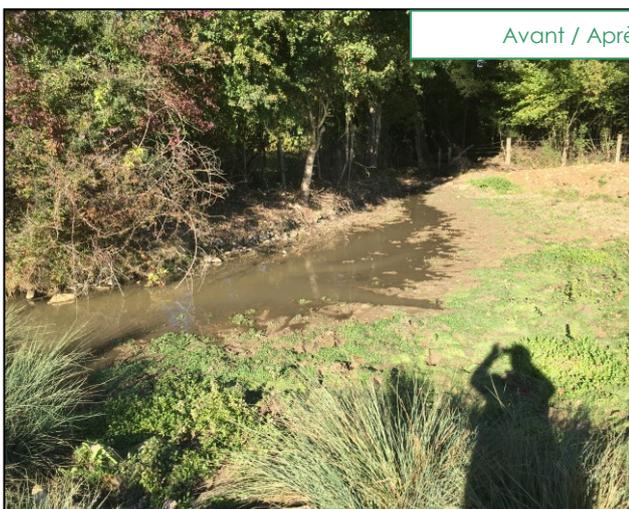
Avant / Après création gué/abreuvoir



Avant / Après suppression réserve d'irrigation



Avant / Après création d'un abreuvoir



Descriptif technique et financier des travaux réalisés :

- Abattage, élagage et débroussaillage des berges ;
- Pose de piquets délimitant les zones à recharger ;
- Réalisation de 2 pêches nocturnes de sauvegarde de l'écrevisse à pieds blancs ;
- Chargement, transport et stockage des matériaux (silex 5/20cm et blocs de calcaire 80/150cm) sur le site ;
- Réalisation des travaux hydromorphologiques :
 - o Création des banquettes, avec du silex et/ou de la terre, de l'aval vers l'amont ;
 - o Suppression de l'ancienne réserve d'irrigation (vidange, curage de la vase et comblement avec de la terre argileuse) et reméandrage du lit ;
 - o Création des 4 gués/abreuvoirs et d'un abreuvoir (décaissage, pose des blocs d'enrochement pour créer le canal d'eau, recharge des zones de passage avec du silex et finition avec calcaire 0/31.5) ;
 - o Pose des pierres plates dans le lit pour la diversification des habitats.
- Plantation d'essences locales (noisetiers, saules, aulnes) ;
- Pose de clôtures (à réaliser par les propriétaires)

Entreprise / Régie : EARL de chez Gatineau / Agents du SABAC

Descriptif financier et plan de financement :

PLAN DE FINANCEMENT – FONTAINE DU BLANZAC / ASNOIS			
DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Matériaux	4 383.33	Agence de l'Eau Adour Garonne	9 130.00
. Blocs calcaire (80/150cm) - 60T	1 729.14	Région Nouvelle Aquitaine	1 530.00
. Silex (5/20cm) – 370T	1 480.00	Conseil Départemental de la Vienne	4 570.00
. Calcaire (0/31.5) – 38T	340.86	Propriétaires	2 390.33
. Terre – 200T	833.33		
Matériel clôtures	717.00		
Mise en œuvre des matériaux	11 920.00		
. Travaux hydromorphologiques	5 500.00		
. Suppression réserve irrigation et restructuration	1 930.00		
. Création 4 gués/abreuvoirs + 1 abreuvoir	4 490.00		
Pêche de sauvegarde	600.00		
TOTAL DEPENSES	17 620.33	TOTAL RECETTES	17 620.33

Etat des lieux avant / après :

Avant : Secteur du cours d'eau abandonné et totalement piétiné par les bovins et équins depuis de nombreuses années.

Disparition du lit mineur et de la ripisylve sur une grande partie du linéaire, malgré la présence de 3 sources actives toute l'année. Etalement de l'eau sur près de 4m de large sur un linéaire de plus de 150m.

Après : Diminution de la largeur du lit par la création de banquettes, favorisant des faciès d'écoulement plus dynamiques, plus diversifiés, un autocurage du cours d'eau et une sinuosité plus importante.

Passages à gués aménagés, servant d'abreuvoirs, et limitant les risques d'épidémie de peste.

Informations sur les aspects administratifs

DIG (arrêté préfectoral N° 2017-DDT-SEB-681 du 26 juillet 2017)

Informations complémentaires sur la prestation

Travaux réalisés avec une pelle mécanique de 18t à bras déporté, permettant de limiter les zones à élaguer.

Ne pas hésiter à bien tasser en chenillant les matériaux pour les passages à gué et abreuvoir. Lors de la suppression de la réserve d'irrigation, nécessité absolue de retirer la vase avant son comblement.

Suivi mis en place :

Suivi photographique

Commentaires :

Engagement du propriétaire à clôturer les berges avec un fil électrique pour éviter la divagation des animaux.

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

Jérôme Mémin – 06 76 21 31 99 – j.memin@civraisienpoitou.fr

Président de la commission « Eaux, assainissement et rivières » : Philippe BELLIN

Délégué communautaire SABAC : Thierry NEEL